Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502891-20260605-202606004SMP-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de St Malo de Phily

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Référence
2026-06-004

Objet de la délibération
FINANCES - TARIFS COMMUNAUX

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	14

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de RENNES
Le : 10/06/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 5 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de BRAULT Marie-Claire, Maire.

Présents : Mme BRAULT Marie-Claire, Maire, Mmes : CHEVALIER Gwénaëlle, MM : ADRUBAL Valéry, BOUGET Didier, DROUILLER Mickaël, PABOEUF Patrick, PAVOINE Alain, PINON Nicolas, SARRAZIN Jacques.

Excusés : GLET Aurore donne pouvoir à SARRAZIN Jacques.
GOILIVET Lucile donne pouvoir à PAVOINE Alain.
LE BRET Alix donne pouvoir à CHEVALIER Gwénaëlle.
ROUXEL Isabelle donne pouvoir à PINON Nicolas.
THIN Kavinn donne pouvoir ADRUBAL Valéry.

Absente : EKSI Selin excusée.

A été nommé secrétaire : PINON Nicolas.

Objet de la délibération :
FINANCES - TARIFS COMMUNAUX

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs communaux en vigueurs (délibération n°2024-07-001 du 15/07/2024) et expose la demande de plusieurs administrés d'avoir des cavurnes au cimetière de la commune.

Un devis a été signé avec HINGAND pour l'installation de 4 cavurnes d'un montant 1 600 € TTC.

Il est proposé de fixer le tarif de la concession pour un cavurne.

CIMETIERE

- Concession — 100 € pour 15 années (renouvellement/reprise sans caveau)
  200 € pour 30 années (renouvellement/reprise sans caveau)

  150 € pour 15 années (reprise avec caveau)
  300 € pour 30 années (reprise avec caveau)
- Columbarium — 350 € pour 15 années (2 urnes)
  510 € pour 30 années (2 urnes)
  50 € la plaque standard (gravure à charge du concessionnaire)
  30 € dispersion des cendres dans le jardin du souvenir
- **Cavurne — 400 € pour 15 années (4 urnes)**
  800 € pour 30 années (4 urnes)

Après délibération, le Conseil Municipal fixe les tarifs ci-dessus pour les concessions du cimetière de la commune.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/06/2026
Mme Le Maire, Marie-Claire BRAULT